

AVIS PORTANT SUR LE THÈME : FORMATION INFIRMIÈRE, POUR RELEVER LES DÉFIS DU 21^E SIÈCLE

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)
1560 rue Sherbrooke E., Montréal, QC, H2L 4M1

La DSI du CCSMTL souhaite soumettre son argumentaire sur le
thème 3 : Former le présent, développer l'avenir

Auteurs :

Claudiel Guillemette, directeur des soins infirmiers

Geneviève Beaudet, directrice-adjointe des soins infirmiers – volet pratiques professionnelles

Anne-Marie Denault, coordonnatrice clinico-administrative pratiques professionnelles/ chef IPS

Esther Cimon, chef de service formation et développement de la pratique

Marie-Mireille Gagnon, conseillère cadre en soins infirmiers-qualité de la pratique des soins infirmiers

Soumiya El Fassi, conseillère cadre en soins infirmiers DP-DITSA



INTRODUCTION

Notre établissement est un pilier en santé urbaine et répond à toutes les missions de soins de santé, et ce, de l'enfance à la personne âgée. Nos organisations spécialisées illustrent bien leur mission : Institut universitaire de gériatrie, Centre de réadaptation en dépendance, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme, Centre de réadaptation en déficience physique et enfin, le Centre jeunesse. Le CCSMTL englobe une vaste gamme de services de santé et services sociaux généraux et spécialisés visant à répondre aux besoins de la population de son territoire. L'équipe des conseillères-cadres participant à cet avis, en collaboration avec le directeur des soins infirmiers, est issue des diverses spécialités et expertises cliniques présentes au sein du CCSMTL et mise au profit de la population montréalaise.

CONTEXTE

Vers une profession infirmière de niveau universitaire

La formation et la relève des infirmières nous tiennent à cœur. Le contexte de la pandémie a fait réfléchir sur le rôle essentiel que les infirmières exercent dans le réseau de la santé et à plus vaste échelle, dans la société. Aujourd'hui et pour demain, nous devons exiger d'une voix forte une unique voie d'entrée pour la profession infirmière par le baccalauréat en sciences infirmières. Hier presque, nous entendions haut et fort, "le bac" pour l'an 2000. Nous souhaitons faire partie de ce groupe d'infirmières qui croît toujours à l'exigence du baccalauréat pour toute nouvelle infirmière désirant exercer la profession.

Les trois questions du thème sur la formation seront traitées dans les pages qui suivent.

- 1) Première question : à savoir ce qu'il faut faire pour arriver à une vision du rôle de l'infirmière et l'infirmier du 21^e siècle face aux pratiques émergentes, et comment y arriver, nous croyons que :

Cette infirmière contemporaine et future doit se considérer comme une penseuse, une planificatrice et non uniquement comme une exécutante de techniques de soins infirmiers. Elle possède des connaissances scientifiques et les remet en question constamment pour développer une pratique basée sur les résultats probants et sur la recherche axée sur les besoins uniques, spécifiques de chaque usager-famille. Elle doit donc réagir et se concentrer activement à acquérir les capacités pour exploiter dans sa globalité son champ d'exercices avec ses dix-sept activités réservées. Elle doit par le fait même miser sur son activité phare qu'est l'évaluation de la condition physique et mentale, activité qui lui est réservée. Ainsi, elle peut jouer pleinement le rôle pour lequel elle est formée et permettre la distinction entre son rôle et celui des autres professionnels.

Elle détient une expertise unique caractérisée par la mobilisation d'un savoir agir complexe. L'infirmière possède une connaissance et des compétences pour le travail de collaboration et fait preuve d'humanisme dans sa relation avec les usagers/proches/famille ainsi qu'avec tous ses partenaires de soins. Elle ne craint pas d'exercer un **leadership** clinique, administratif et politique. Elle unit sa voix et milite auprès des instances professionnelles afin de faire valoir les rôles et les spécificités de chacune des expertises des membres de l'équipe de soins. Elle mobilise, avec un haut niveau d'autonomie professionnelle, l'équipe de soins auprès de différentes clientèles tout en faisant preuve d'une pratique proactive.

L'infirmière évolue avec des professionnels qui ont eux-mêmes des exigences de formation universitaire depuis déjà longtemps. Il est donc prioritaire de prendre le virage de la formation universitaire pour assurer un niveau de formation équivalent à celui des autres membres de l'équipe interprofessionnelle. L'infirmière peut utiliser (encore plus) l'interdisciplinarité comme levier efficace pour prendre sa place auprès de tous les professionnels de l'équipe et se différencier par sa capacité de réflexion et d'intervenir incontournable pour l'usager-famille.

L'infirmière du 21^e siècle doit être ambitieuse et à la hauteur des défis professionnels qui lui sont présentés. Des possibilités de devenir infirmière clinicienne spécialisée (ICS), infirmière praticienne spécialisée (IPS), infirmière de recherche clinique peuvent s'ouvrir à elle, mais sans baccalauréat, ce projet reste irréalisable.

La pandémie et l'urgence de cette crise sanitaire ont malheureusement mis en relief que l'infirmière n'a pas pris toute la place qui lui revient par son expertise et son leadership clinique. Nous voyons présentement des ordres professionnels qui ont bénéficié de cette crise pour permettre des activités de plus en plus vastes à leurs membres, et ce, au point d'empiéter sur celles de l'infirmière et créer de la confusion, tant au niveau des intervenants que de la population. Nous devons remettre de l'avant l'unicité du rôle et l'expertise de l'infirmière au sein de l'équipe et de l'organisation des soins.

2) Deuxième question : “Quels facteurs favoriseraient la mise en place du baccalauréat comme norme d'entrée dans la profession ? Quelles actions pourraient être pris par vous ou votre organisation (milieux cliniques, maisons d'enseignement, etc.) pour mener à bien ces changements ?”, voici nos réflexions :

Les universités doivent adapter leur cursus de formation à la réalité clinique du 21^e siècle pour tenir compte du vieillissement de la population, des comorbidités multiples, des problèmes sociaux (itinérance, trouble lié à l'usage de substances, etc.) en augmentation et rendant les soins et services de plus en plus complexes. Nous croyons fermement que la formation au baccalauréat en sciences infirmières prépare davantage les infirmières et les outille mieux pour répondre à cette complexité croissante des besoins de la population.

Dans la formation, la voix de la population devrait occuper une place importante. Les moyens de communication actuels et l'omniprésence des médias sociaux dans la vie de tous les jours permettent d'être informés rapidement et efficacement sur plusieurs sujets reliés aux soins de santé. Nos usagers/proches actuels n'ont rien à voir avec les générations précédentes. Ils ont le potentiel d'influencer la profession infirmière de demain.

Les citoyens ont la capacité de connaître leur état de santé et sont souvent bien informés lorsqu'ils rencontrent leur infirmière. Elle doit être au fait des nouvelles tendances, analyser les données, intégrer ses connaissances et fournir des informations exactes et fiables de nature scientifiques à l'utilisateur/famille. Le baccalauréat va lui permettre de s'élever à ce niveau en développant continuellement sa pratique réflexive, en mettant à jour sa pratique et son champ d'expertise, en faisant continuellement des liens entre la théorie et la pratique. Sans oublier que cette formation permet de développer davantage le jugement clinique et stimule l'engagement envers les valeurs de la profession.

Nous souhaitons accroître les alliances entre les différents partenaires : milieux d'enseignement, milieux cliniques, syndicats et OIIQ pour développer et assurer une cohérence entre les exigences académiques, cliniques et professionnelles et celles du réseau de la santé. Le milieu de travail doit camper davantage le rôle de l'infirmière bachelière dans l'équipe de soins en revoyant l'organisation de service pour valoriser le rôle spécifique de l'infirmière.

Il faut adapter le programme de formation universitaire afin de répondre aux attentes des nouvelles générations qui feront la formation d'infirmière bachelière tout autant que les perspectives d'emploi pour assurer des possibilités stimulantes d'accomplissement et de développement tout en tenant compte des nouvelles technologies. L'infirmière doit être capable d'exercer son leadership et d'utiliser ses compétences ainsi que sa capacité de réflexion dans la coordination, la planification et l'exécution et l'évaluation de ses soins.

En termes d'actions à poser

Nous souhaitons que les gestionnaires encouragent fortement les infirmières techniciennes à poursuivre leurs études en leur accordant facilement un congé d'études. Les milieux universitaires pourraient offrir un cursus spécifique aux infirmières techniciennes permettant de faciliter le passage par une reconnaissance des acquis. Des incitatifs pourraient être proposés pour garder ces infirmières dans le milieu de travail en proposant un programme adapté alternance travail/études ou encore que le MSSS offre des bourses d'études un peu comme pour le programme de formation des IPS. Les syndicats devraient aussi contribuer au développement de ses membres afin de favoriser des bourses d'études ou le paiement de formations.

Des activités devraient être planifiées pour reconnaître les acquisitions d'expertises des infirmières au sein de l'organisation. Notre organisation pense que l'idée d'un internat pendant le parcours scolaire pourrait accroître l'exposition clinique qui est souvent mentionnée comme un facteur amoindrissant le choc de la réalité quand les infirmières intègrent le milieu qu'elles ont choisis. Offrir des cheminements permettant des

expositions cliniques à même le parcours scolaire pourrait aussi aider l'intégration à la profession.

3) Troisième question : “Quelles actions devraient être entreprises afin de rehausser et de favoriser la culture de développement professionnel continu au sein de la profession ?”, nous répondons :

Un sentiment de responsabilité personnelle doit être développé chez l'infirmière. Elle doit être sensibilisée au fait que la mise à jour de ses connaissances et de ses compétences fait partie de ses obligations professionnelles. Elle s'engage à stimuler sa curiosité professionnelle pour garder vivant son développement. Ainsi, on doit rendre accessible et disponible la formation continue sur divers sujets en soins infirmiers pour permettre cette mise à jour constante. L'accès à un portfolio électronique peut aussi être un outil pour soutenir les infirmières dans leur démarche d'amélioration continue, en permettant la pratique réflexive. Les milieux cliniques doivent aussi partager la responsabilité du développement professionnel, en favorisant l'accès à la formation continue, au préceptorat, au mentorat ou toutes autres modalités soutenant l'excellence et la compétence infirmière.

En ce sens, il faut implanter une culture de développement professionnel au sein des établissements. Dès le début de l'intégration, inclure selon le profil et les aspirations de l'infirmière, des possibilités de carrière et proposer des trajectoires. À cet effet, le plan de carrière personnalisé peut être porteur, dans le sens où une trajectoire de développement structurée est établie pour soutenir les infirmières dans l'atteinte de leurs buts professionnels. Sans oublier que l'expertise des infirmières expérimentées ou de niveau senior devrait être potentialisée auprès de la relève. Des modalités d'aménagement de leur horaire de travail devraient leur permettre de contribuer à la formation de la relève par le mentorat.

Un arrimage entre les milieux universitaires et les milieux cliniques est nécessaire et alimente la culture de développement professionnel et de l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins. L'implication de l'infirmière dans des projets de recherche adaptée à sa réalité clinique et sur la base de ses préoccupations rendrait possible l'ancrage recherche et travail clinique sur le terrain.

Le développement professionnel tend aussi vers la spécialisation dans certains domaines en soins infirmiers. Il permet d'enrichir la profession, de développer de nouveaux savoirs et d'attirer de futures infirmières prêtes à s'engager grâce à l'intérêt et la curiosité que susciteraient ces spécialités infirmières. Les infirmières “spécialisées” sont aussi des modèles de rôles puissants, jouissant d'une grande influence sur la culture de développement professionnel dans leur milieu. Il les faut en grand nombre, pour potentialiser leur pouvoir d'influence. Par ailleurs, la spécialisation des infirmières est un fort levier pour améliorer l'accès aux soins au moment opportun pour la population.

Synthèse des recommandations

1. Que le baccalauréat soit la voie unique d'obtention du diplôme (initial) pour les infirmières., i.e., qu'il soit la norme d'entrée à la profession infirmière ;
2. La reconnaissance de nouveaux titres de spécialités soutenus par des formations universitaires de 2e cycle ;
3. Que l'OIIQ assure une vigie auprès des autres ordres professionnels pour préserver et promouvoir le rôle irremplaçable des infirmières au sein de l'équipe de soins ;
4. Alliances avec les autres ordres professionnels et les différents partenaires (MSSS, syndicats, universités) ;
5. Rehausser les fonctions exigeant un baccalauréat et les domaines de spécialités ;
6. Internat, externat et résidence en soins infirmiers - cheminement scolaire et de transition à la vie professionnelle qui prévoit les phases ;
7. Concilier le travail / études et incitatif pour financer comme un programme de bourse pour les IPS ;
8. La spécialisation pour poursuivre le cheminement professionnel doit être autant reconnue par l'OIIQ, par l'établissement que par les conventions collectives comme progression salariale ;
9. Rehausser les équipes d'encadrement clinique incluant les conseillères-cadres, les conseillères en soins infirmiers et des infirmières cliniciennes spécialisées dans les divers milieux pour soutenir les équipes de soins ;
10. Formaliser une démarche d'amélioration continue de la pratique, par exemple un portfolio professionnel à compléter lors de la déclaration annuelle ; associer cette démarche d'amélioration continue avec la contribution au rendement (partenariat avec les employeurs pour le volet portfolio d'où une cohérence entre les objectifs professionnels et la contribution professionnelle dans les milieux) ;
11. Favoriser des conditions gagnantes pour assurer les formations (capacité de remplacement, etc.) surtout pour les milieux hospitaliers afin de partager le fardeau entre la responsabilité individuelle de l'infirmière et de l'employeur pour la formation.

CONCLUSION

Le futur de la profession passe par le rehaussement de la formation initiale. Comme le mentionnent Pepin, Ducharme et K rouac, les  tudes universitaires favorisent l' mergence et la consolidation de l'identit  professionnelle, disciplinaire et scientifique. Il faut montrer   la rel ve d'apprendre   apprendre,   soigner,   g rer,   soutenir et   influencer.

Un cursus universitaire dynamique bonifi  selon les besoins  volutifs des client les, un leadership renouvel  permettant l'utilisation de toutes les comp tences infirmi res au profit de la population et une meilleure int gration dans les divers milieux cliniques sont garants,   notre avis, d'une  volution positive de la profession.

R f rence :

Pepin, J., Ducharme, F., K rouac, S. (2017). La pens e infirmi re. 4e  dition. Cheneli re  ducation.